

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Hautes-Alpes
le département

SOMMAIRE

P4

Présentation

P6

Le FSL 2025 en chiffres

P13

Variations 2024-2025
du montant des aides accordées

P17

Variations 2024-2025
du nombre d'aides accordées

P21

Accompagnement social

P23

Types de logements concernés
par une aide FSL

P29

Détail des aides accordées
(accès et maintien)

P41

Détail des demandes liées
au logement hors budget FSL

P46

Motivations des rejets

P47

Répartition des demandeurs
par tranche d'âge et contexte
familial

P49

Le financement

LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT EN 2025...

Nombre de dossiers examinés en comité directeur : **1 089**

Nombre de demandes d'aides examinées : **1 683**

Nombre d'aides accordées : **1 094** (hors accompagnement social) dont :

- ▮ **914** secours
- ▮ **180** prêts
- ▮ **335** aides dans le cadre de l'accès
- ▮ **759** aides dans le cadre du maintien

483 060 € accordés dont :

- ▮ **337 005 €** sous forme de secours
- ▮ **96 515 €** sous forme de prêts
- ▮ **49 540 €** sous forme d'accompagnement social
- ▮ **121 384 €** accordés dans le cadre de l'accès
- ▮ **331 636 €** accordés dans le cadre du maintien

858 demandes sans impact sur le budget FSL :

- ▮ **388** aides sociales liées au logement
- ▮ **88** annulations
- ▮ **382** rejets

59 commissions

1 683 demandes d'aides examinées

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) constitue une aide financière subsidiaire, mobilisée par un travailleur social afin de répondre à une difficulté ponctuelle rencontrée dans le parcours des ménages. Il s'adresse aux personnes confrontées à des fragilités économiques susceptibles de compromettre l'accès à un logement ou le maintien dans celui-ci.

Cette aide légale peut être attribuée sous forme de secours ou de prêt, en fonction de la situation du demandeur.

Le FSL s'inscrit pleinement comme un levier essentiel du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2022-2027.

L'attribution des aides est conditionnée :

- ▮ Au respect des plafonds de ressources en vigueur, fixés par arrêté annuel du Président du Département ;
- ▮ Aux dispositions du règlement intérieur du FSL ;
- ▮ À l'inscription du ménage dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

L'organisation de commissions hebdomadaires dédiées à l'accès au logement, ainsi que de commissions mensuelles relatives au maintien dans le logement, garantit une instruction des dossiers à la fois régulière, réactive et partagée avec les partenaires concernés.

En 2025, les engagements financiers se sont élevés à :

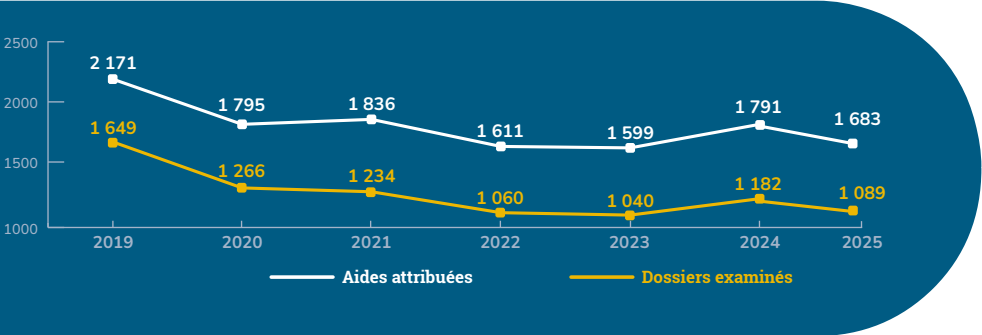
- ▮ **433 520 €** au titre des aides globales à l'accès et au maintien dans le logement ;
- ▮ **49 540 €** consacrés au financement de l'accompagnement social.

Les chiffres à retenir

Cette année, le nombre de demandes d'aides et de dossiers examinés présente une évolution non négligeable, de la même manière que le montant global engagé. Ce dernier a diminué de 7.8 % par rapport à 2024.

Après un pic inflationniste atteint en 2023 (5,9 %), le taux d'inflation national a nettement diminué pour s'établir à 2,3 % en 2025. Si la forte hausse observée en 2023 n'avait pas entraîné d'augmentation immédiate du nombre de demandes d'aides, un effet différé s'est fait sentir en 2024, année marquée par une progression significative du nombre de dossiers FSL examinés.

En 2025, une évolution à la baisse est constatée, tant sur le nombre de dossiers instruits que sur le montant global des aides accordées. Cette diminution semble traduire un apaisement progressif des tensions financières pesant sur les ménages, en lien avec le ralentissement de l'inflation.



Le montant moyen de l'aide attribuée, secours et prêts confondus, est de 396 €, soit une hausse de 2 euros par rapport à l'année 2024.

Le montant des aides accordées varie suivant les ressources et la composition familiale. Toutes les situations présentées ont également la possibilité d'obtenir une dérogation de la commission suivant le parcours de vie du demandeur.

Le taux de réponses favorables aux demandes FSL présentées est de 65 %.

Aides principales – Loyers et énergies

Les aides au paiement du loyer ont diminué de 8.1% par rapport à 2024. Celles pour les demandes d'énergie, ont, quant à elles, subi une légère augmentation de 3.2%.

➤ **Pour 37,37 % : 161 787 €** paiement des loyers* (accès + maintien), représentant 359 aides.

➤ **Pour 37,17 % : 160 950 €** prise en charge des frais de chauffage (bois et fuel), d'électricité et de gaz, soit 364 aides accordées.

Les aides sollicitées pour les dépenses d'énergie se rapprochent ainsi, en volume et en montant, des aides au paiement du loyer, qui constituent pourtant le cœur des interventions du Fonds. Elles représentent une part en hausse par rapport à 2024, traduisant une évolution de la nature des difficultés rencontrées par les ménages.

*Loyers : loyers 1er mois, loyers, loyers solvabilisation

Accompagnement et prévention des difficultés sociales liées au logement

L'essentiel du travail d'accompagnement social lié au logement est réalisé par les travailleurs sociaux du Département et des partenaires conventionnés. Ce financement englobe le dispositif d'Aide au Logement Temporaire (ALT) et les sorties de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (post-CHRS).

L'objectif est de guider ces ménages prioritaires vers une gestion autonome de leur logement et de les amener à un retour à l'emploi ou à la formation.

En 2025, 53 ménages ont été accompagnés dans ces hébergements temporaires, par les six associations et organismes mobilisés par le FSL, dans les Hautes-Alpes, comme prestataires d'un accompagnement social lié au logement.

L'enveloppe financière concernant l'ALT et le Post-CHRS représente, en 2025, 49 540 € soit une augmentation de 3.3% par rapport à l'an passé. Il s'agit d'un faible impact budgétaire étant donné la revalorisation des subventions à l'accompagnement de l'ALT à 20%.

CCAPEX : La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX) a sollicité le FSL pour 234 demandes d'enquêtes portant sur des mesures d'expulsions. Les demandes ont légèrement diminué par rapport à 2024.

DALO/DAHO : la commission Droit Au Logement Opposable (DALO) Droit À l'Hébergement Opposable (DAHO), instruite par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSP), a examiné 2 dossiers DALO.

	DALO	DAHO
Reconnu Prioritaire et Urgent	0	0
Sans objet	1	0
Rejets	1	0

Financement du Fonds

Le Fonds de Solidarité pour le Logement est principalement financé par le Département, suivant sa délégation de compétence. Les partenaires assurent, de manière volontaire, le reste à charge, sous forme de contributions directes ou d'abandon de créances.

En parallèle avec l'augmentation des coûts de l'énergie, les fournisseurs se mobilisent davantage en contribuant au Fonds par des dotations complémentaires.

Au delà de leur contribution financière, les partenaires du secteur de l'énergie — EDF, Engie, TotalEnergies et EDSB — font preuve d'une certaine souplesse à l'égard des bénéficiaires du FSL confrontés à des situations d'impayés. Leurs actions en matière de sensibilisation et de prévention de la précarité énergétique constituent également un apport qualitatif significatif au dispositif.

Dans ce contexte économique contraint, EDF et Engie ont par ailleurs mobilisé une dotation complémentaire, destinée à soutenir les ménages les plus en difficulté.

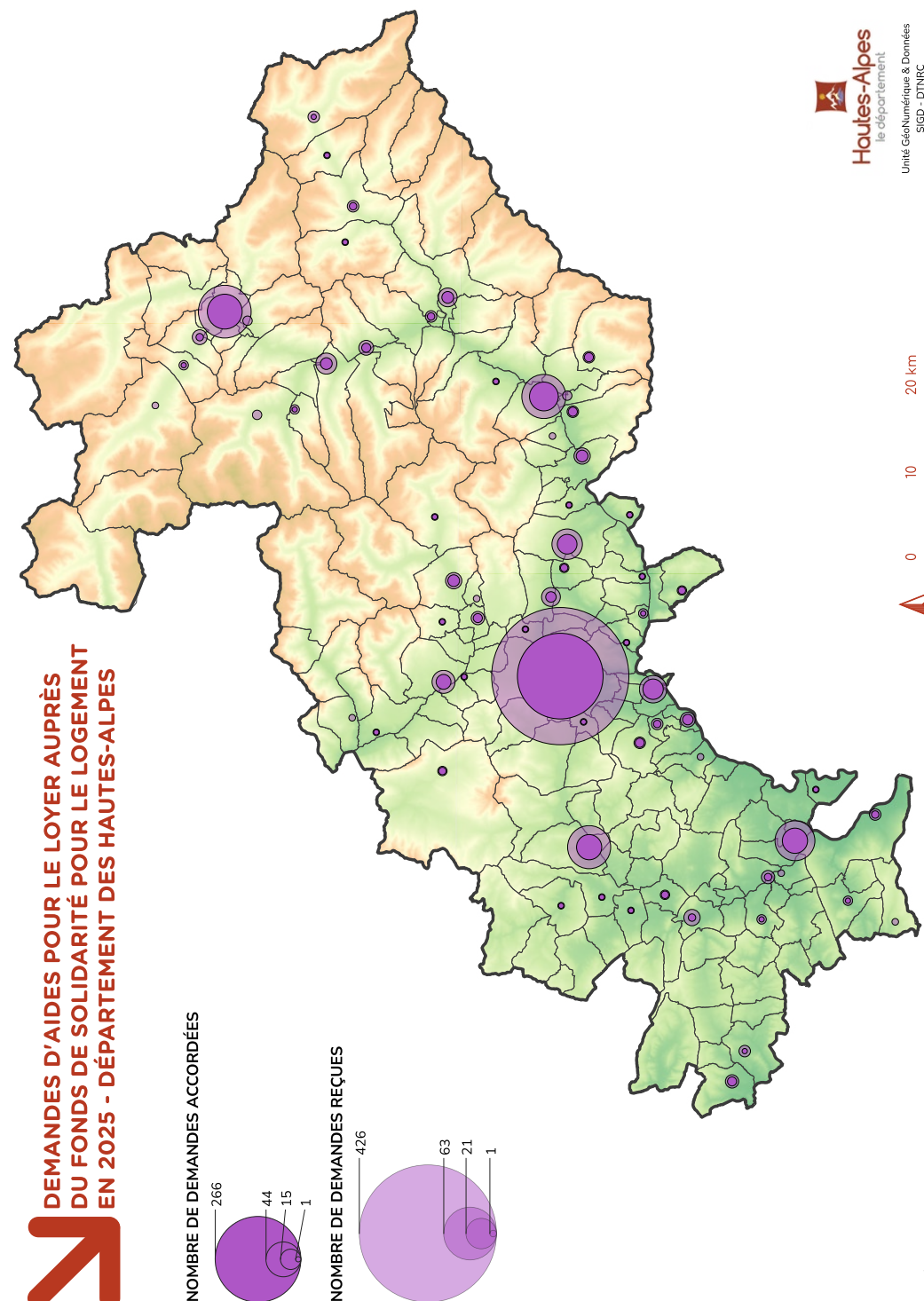
Un dispositif qui s'adapte

Les difficultés rencontrées dans le fonctionnement du dispositif sont analysées tout au long de l'année et présentées en Comité Directeur FSL.

Dans la continuité des adaptations engagées les années précédentes, le règlement du FSL a connu une nouvelle évolution en 2025. Celle-ci a notamment porté sur les modalités relatives aux prêts, afin d'ajuster le dispositif aux besoins constatés sur le terrain et d'en améliorer l'efficacité.

Par ailleurs, face à l'inflation des dernières années, le FSL a été adapté pour répondre au plus près aux besoins des personnes notamment en tenant compte du contexte socio-économique. Le Département est garant du financement du dispositif et en assure 68% du budget hors ressources humaines. Également garant de l'équité et de la continuité du service public, et devant l'ampleur de l'inflation 2023-2024 le Département a revalorisé le plafond FSL de + 15.73%. Ce barème est revalorisé chaque année par indexation sur le taux de l'inflation.

DEMANDES D'AIDES POUR LE LOYER AUPRÈS DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT EN 2025 - DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

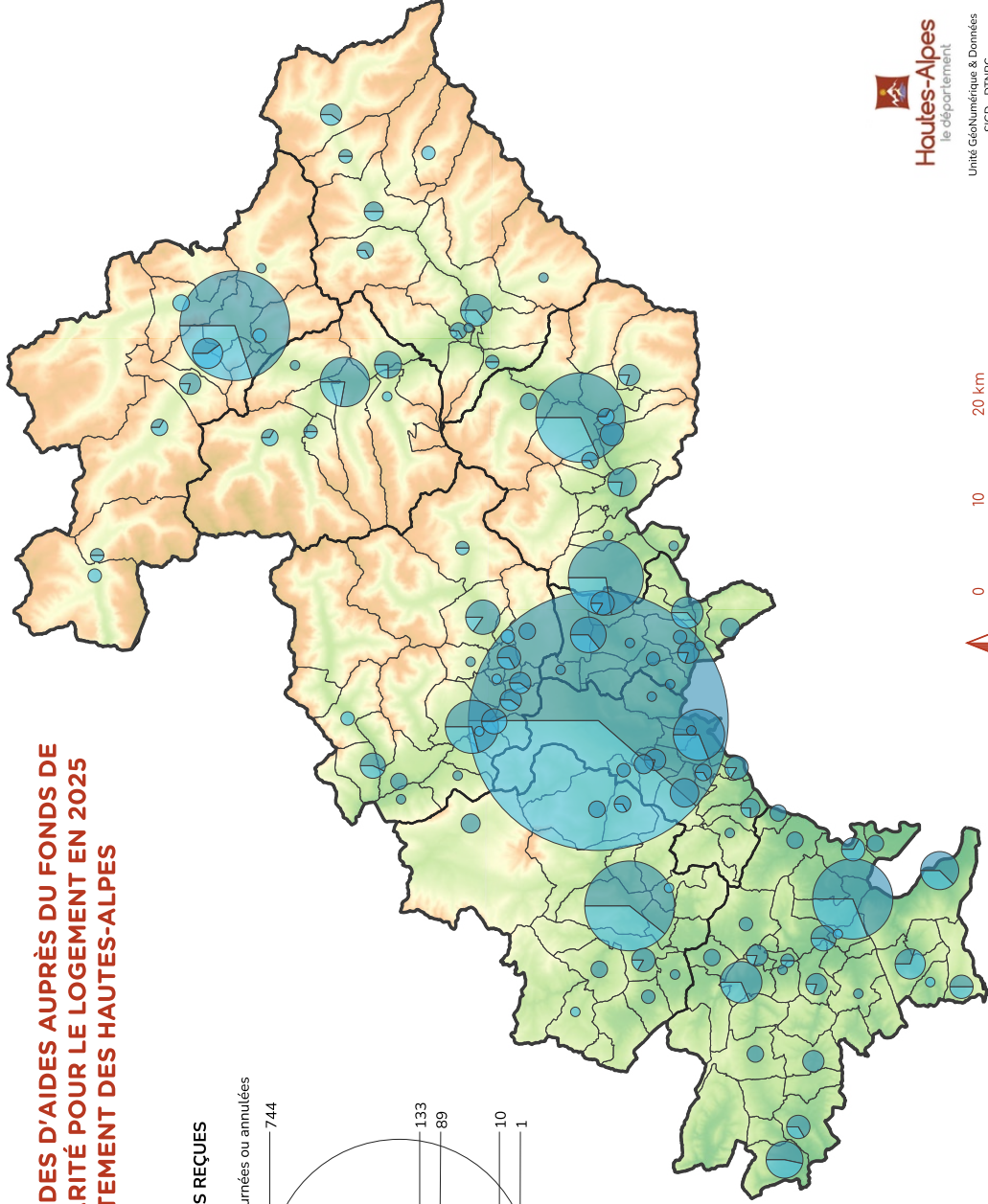
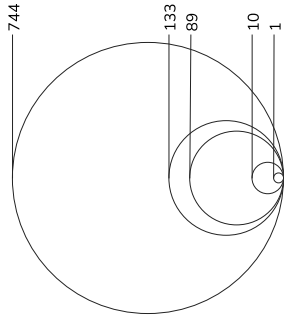




DEMANDES D'AIDES AUPRÈS DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT EN 2025 DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

NOMBRE DE DEMANDES REÇUES

- Demandes accordées
- Demandes refusées, ajournées ou annulées



Hautes-Alpes
le département

Unité Géonumérique & Données
SIGD - DTNRC
Mai 2026

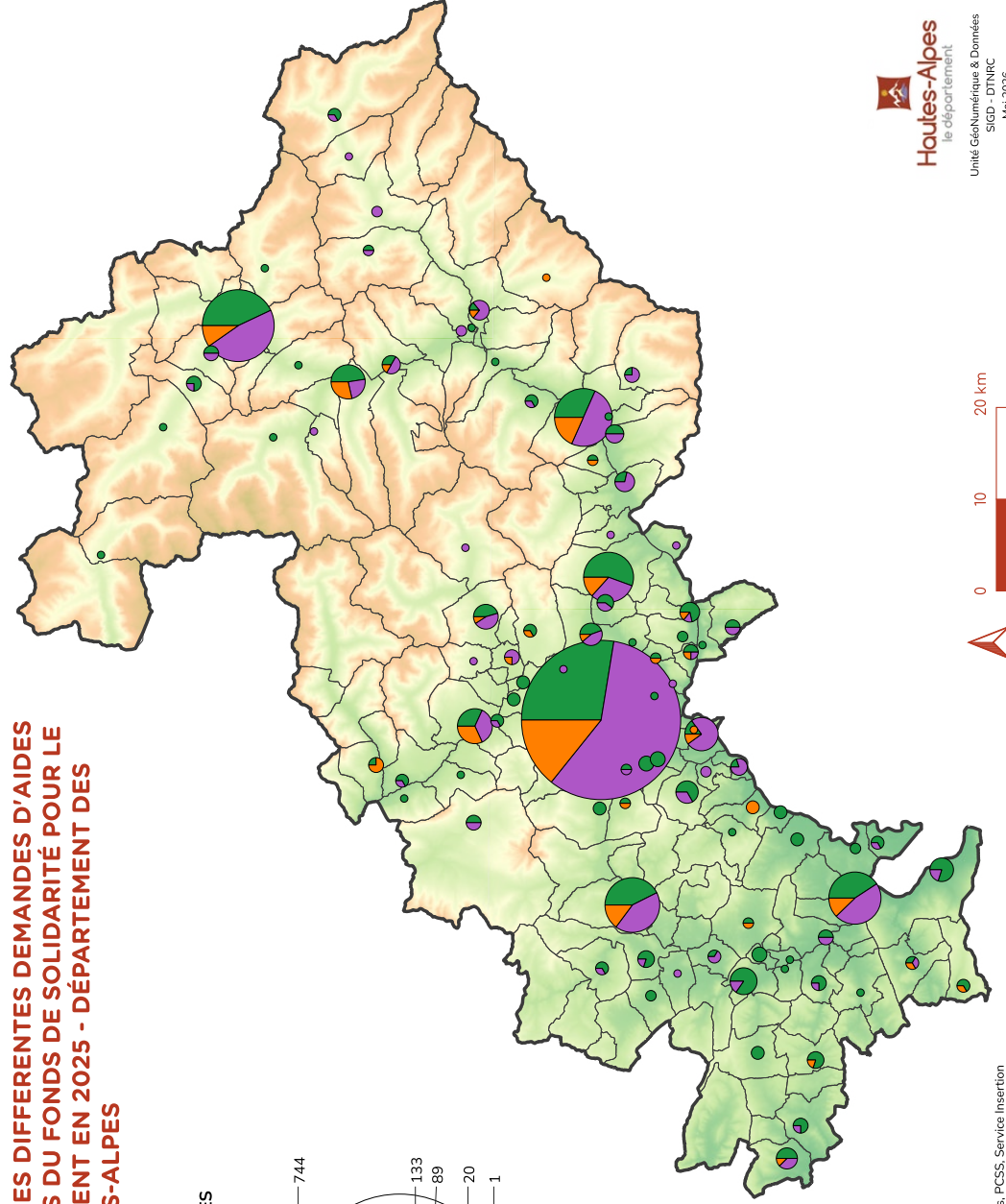
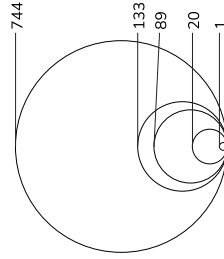
Sources : Département des Hautes-Alpes, PCSS, Service Insertion



PART DES DIFFÉRENTES DEMANDES D'AIDES AUPRÈS DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT EN 2025 - DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DEMANDES ACCORDÉES

- Énergies et Fluides
- Loyer
- Autres



Hautes-Alpes
le département

Unité Géonumérique & Données
SIGD - DTNRC
Mai 2026

Sources : Département des Hautes-Alpes, PCSS, Service Insertion

DEMANDES D'AIDES POUR LES ÉNERGIES ET LES FLUIDES* AUPRÈS DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT EN 2025 - DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

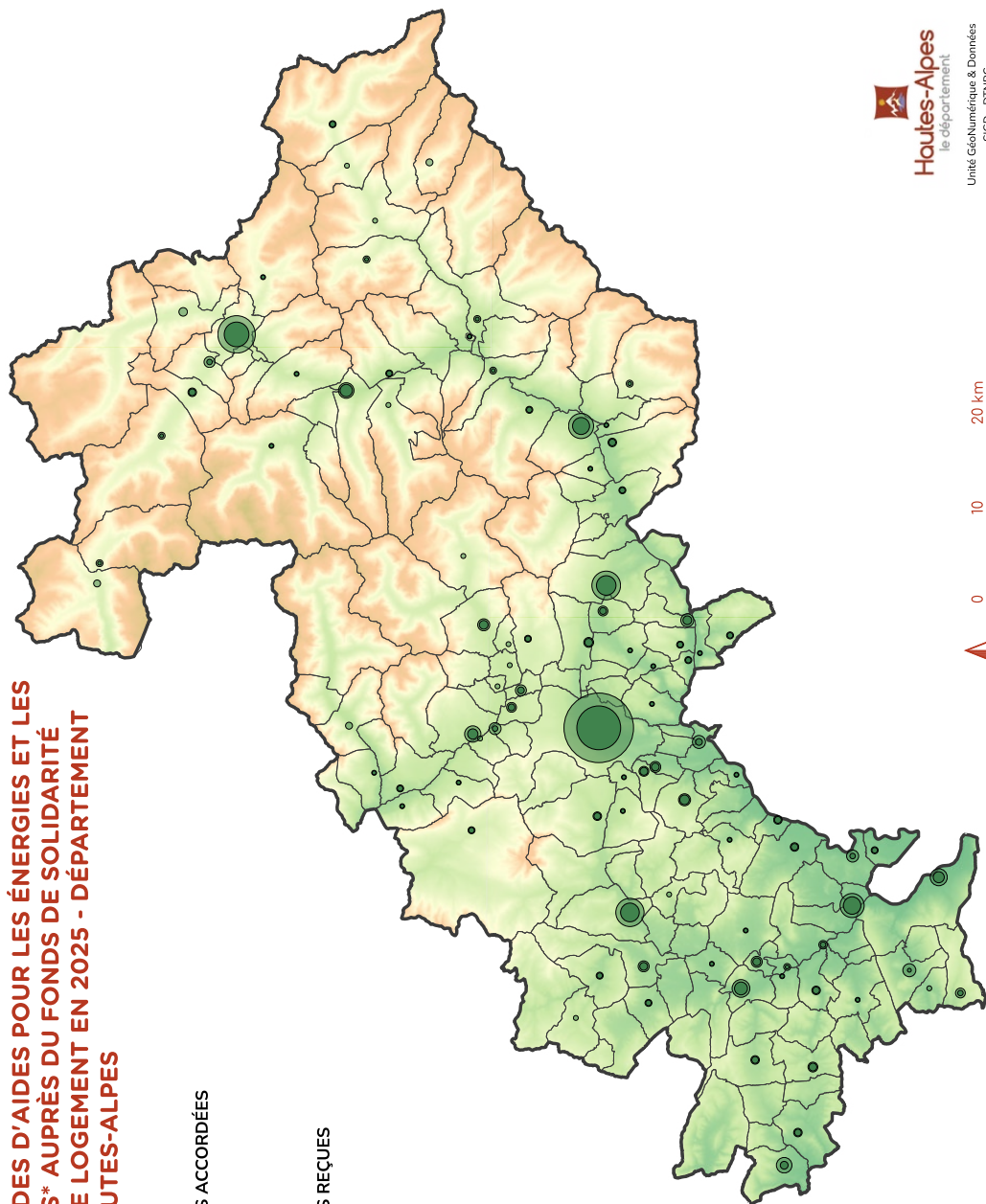
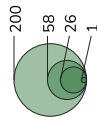


* Gaz, électricité, fuel et bois

NOMBRE DE DEMANDES ACCORDÉES



NOMBRE DE DEMANDES REÇUES



VARIATIONS 2024-2025 du montant des aides accordées



VARIATION DU MONTANT DES SECOURS ACCORDÉS

	Total des secours		Variation en montant	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	5 349 €	3 610 €	-1 739 €	-32,51%
Chauffage	21 880 €	21 190 €	-690 €	-3,15%
Déménagement	7 057 €	4 532 €	-2 525 €	-35,78%
Dép. de garantie	0 €	0 €	0 €	0
Aides petits trav.	5 900 €	2 796 €	-3 104 €	-52,61 %
Eau / Assainissement	16 647 €	14 934 €	-1 713 €	-10,29%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	122 768 €	115 232 €	-7 536 €	-6,14%
Frais d'agence	1 375 €	1 794 €	419 €	30,47%
Garantie loyers	0 €	0 €	0 €	0,00%
Mise en jeu garantie	0 €	0 €	0 €	0,00%
Loyer	161 190 €	141 945 €	-19 245 €	-11,94%
Mobilier	46 142 €	30 490 €	-15 652 €	-33,92%
Ord. Ménagères	0 €	482 €	482 €	0,00%
Téléphone	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total	388 308 €	337 005 €	-51 303 €	-13,21%

2025	Total des secours
Bois	12 100 €
Fuel	9 090 €
Total	21 190 €

2025	Total des secours
Électricité	93 010 €
Gaz	8 642 €
Régul charges	13 580 €
Total	115 232 €

2025	Total des secours
Loyer	131 089 €
1^{er} loyer	10 321 €
Loyer solvabilisation	535 €
Total	141 945 €

2025	Total des secours
Eau	9 569 €
Assainissement	5 365 €
Total	14 934 €

VARIATION DU MONTANT DES PRÊTS ACCORDÉS

	Total des prêts		Variation en montant	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	926 €	0 €	0 €	0,00%
Chauffage*	3 600 €	6 192 €	2 592 €	41,86%
Déménagement	330 €	197 €	-133 €	-67,51%
Dép. de garantie	51 868 €	49 195 €	-2 673 €	-5,43%
Aides petits trav.	0 €	0 €	0 €	0,00%
Eau / Assainissement	800 €	403 €	-397 €	-98,51%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	7 719 €	18 336 €	10 617 €	57,90%
Frais d'agence	0 €	0 €	0 €	0,00%
Garantie loyers	0 €	0 €	0 €	0,00%
Mise en jeu garantie	0 €	0 €	0 €	0,00%
Loyer**	14 719 €	19 842 €	5 123 €	25,82%
Mobilier	1 904 €	2 350 €	446 €	18,98%
Ord. Ménagères	0 €	0 €	0 €	0,00%
Téléphone	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total	81 866 €	96 515 €	15 575 €	16,14%

* Bois et fuel

** Loyer uniquement

2024	Total des prêts
Bois	2 000 €
Fuel	1 600 €
Total	3 600 €

2024	Total des prêts
Électricité	6 889 €
Gaz	105 €
Régul charges	725 €
Total	7 719 €



VARIATION GLOBALE DU MONTANT DES PRÊTS ET SECOURS

	Total prêts + secours		Variation en montant	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	6 275 €	3 610 €	-2 665 €	-42,47%
Chauffage	25 480 €	27 382 €	1 902 €	7,46%
Déménagement	7 387 €	4 729 €	-2 658 €	-35,98%
Dép. de garantie	51 868 €	49 195 €	-2 673 €	-5,15%
Mise en jeu garantie	0 €	0 €	0 €	0,00%
Aides petits trav	5 900 €	2 796 €	-3 104 €	-52,61%
Eau / Assainissement	17 447 €	15 337 €	-2 110 €	-12,09%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	130 487 €	133 568 €	3 081 €	2,36%
Frais d'agence	1 375 €	1 794 €	419 €	30,47%
Garantie loyers	0 €	0 €	0 €	0,00%
Loyer	175 909 €	161 787 €	-14 122 €	-8,03%
Mobilier	48 046 €	32 840 €	-15 206 €	-31,65%
Ord. Ménagères	0 €	482 €	482 €	0,00%
Téléphone	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total	470 174 €	433 520 €	-36 654 €	-7,80%



VARIATIONS 2024-2025 du nombre d'aides accordées



VARIATION DU NOMBRE DE SECOURS

	Total des secours		Variation en nombre	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	63	41	-22	-34,92%
Chauffage	39	36	-3	-7,69%
Déménagement	25	18	-7	-28,00%
Dép. de garantie	0	0	0	0,00%
Aides petits trav,	4	3	-1	-25,00%
Eau / Assainissement	109	132	23	21,10%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	304	286	-18	-5,92%
Frais d'agence	7	8	1	14,29%
Garantie loyers	1	3	2	200,00%
Mise en jeu garantie	0	0	0	0,00%
Loyer+1er loyer+solva.	352	309	-43	-12,22%
Mobilier	102	72	-30	-29,41%
Ord. Ménagères	0	6	6	0,00%
Téléphone	0	0	0	0,00%
Total	1006	914	-92	-9,15%

2025	"Total des secours "
Bois	22
Fuel	14
Total	36

2025	Total des secours
Électricité	215
Gaz	15
Régul charges	56
Total	286

2025	Total des secours
Eau	77
Assainissement	55
Total	132

2025	Total des secours
Loyer	246
1 ^{er} loyer	60
Solvabilisation	3
Total	309



VARIATION DU NOMBRE DE PRÊTS

	Total des prêts		Variation en nombre	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	1	0	-1	100,00%
Chauffage	5	8	3	60,00%
Déménagement	1	1	0	0,00%
Dép. de garantie	129	104	-25	-19,38%
Aides petits trav	0	0	0	0,00%
Eau / Assainissement	1	2	1	100,00%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	16	28	12	75,00%
Frais d'agence	0	0	0	0,00%
Garantie loyers	0	0	0	0,00%
Mise en jeu garantie	0	0	0	0,00%
Loyer	29	33	4	13,79%
Mobilier	4	4	0	0,00%
Ord. Ménagères	0	0	0	0,00%
Téléphone	0	0	0	0,00%
Total	186	180	-6	-3,23%



VARIATION DU NOMBRE D'AIDES ACCORDÉES (PRÊTS + SECOURS)

	Total prêts + secours		Variation en nombre	Variation en %
	2024	2025		
Assurance	64	41	-23	-35,94%
Chauffage	44	44	0	0,00%
Déménagement	26	19	-7	-26,92%
Dép. de garantie	129	104	-25	-19,38%
Aides petits trav	4	3	-1	-25,00%
Eau / Assainissement	110	134	24	21,82%
Electricité/Gaz/Régul. de charges	320	314	-6	-1,88%
Frais d'agence	7	8	1	14,29%
Garantie loyers	1	3	2	200,00%
Mise en jeu garantie	0	0	0	0,00%
Loyer	381	342	-39	-10,24%
Mobilier	106	76	-30	-28,30%
Ord. Ménagères	0	6	6	0,00%
Téléphone	0	0	0	0,00%
Total	1192	1094	-98	-8,22%



Accompagnement social

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT DANS LA CADRE DU FSL

pour les personnes logées dans des logements qui bénéficient de l'Allocation Logement Temporaire (ALT)

Année 2024			Année 2025		
Mesures Post CHRS Gap	5	6 120 €	Mesures Post CHRS Gap	7	10 020 €
COALLIA Briançon	1		COALLIA Briançon	2	
Total mesures		6	Total mesures		9
Mesures ALT			Mesures ALT		
COALLIA	9 lgt	15 090 €	COALLIA	9 lgt	12 240 €
Association Bâtir - FJT	6 lgt	9 150 €	Association Bâtir - FJT	6 lgt	12 600 €
Mission Jeunes 05	4 lgt	6 660 €	Mission Jeunes 05	4 lgt	6 120 €
Centre Populaire d'Enseignement	2 lgt	2 340 €	Centre Populaire d'Enseignement	2 lgt	1 440 €
C.C.A.S. de Gap	2 lgt	3 060 €	C.C.A.S. de Gap	2 lgt	2 200 €
C.C.A.S. de Briançon	4 lgt	5 550 €	C.C.A.S. de Briançon	4 lgt	4 920 €
Total	27 lgt	47 970 €	Total	31 lgt	49 540 €

Types de logements concernés par une aide FSL

- ▮ BAILLEURS SOCIAUX
- ▮ BAILLEURS PRIVÉS

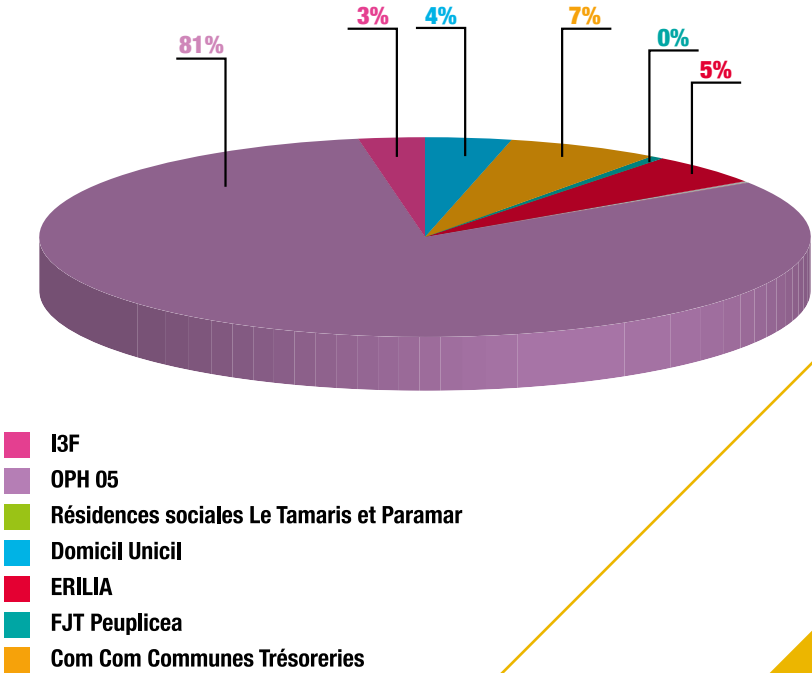


LOGEMENTS SOCIAUX - (PRÊTS + SECOURS)

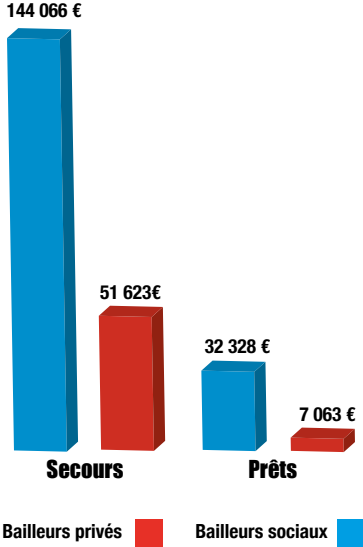
ANNÉE 2024

	Domicil Unicil	Com Com Communes Trésoreries	FJT Peuplicea	ERILIA	Résidences sociales Le Tamaris et Paramar	OPH 05	I3F	Total
Secours	5 318 €	9 394 €	674 €	7 408 €	376 €	117 147 €	3 749 €	144 066 €
Nombre	11	52	1	19	2	268	12	365
Prêts	2 756 €	1 059 €	0 €	318 €	655 €	25 118 €	2 422 €	32 328 €
Nombre	5	3	0	2	2	71	5	88
Total	8 074 €	10 453 €	674 €	7 726 €	1 031 €	142 265 €	6 171 €	176 394 €
Total Nombre	16	55	1	21	4	339	17	453

Logements sociaux (secours)



Logements privés (prêts + secours)



	Nombre	Montant
Secours	107	51 623 €
Prêts	13	7 063 €
Total	120	58 686 €

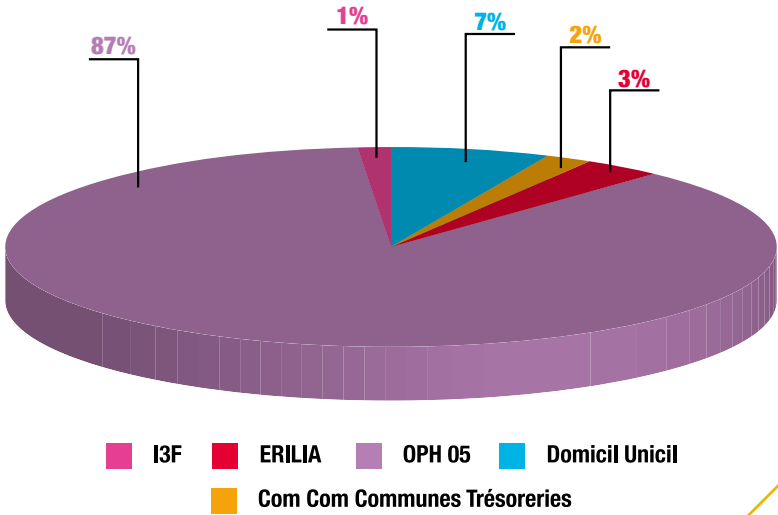
	Bailleurs sociaux	Bailleurs privés
Secours	144 066 €	51 623 €
Prêts	32 328 €	7 063 €
Total	176 394 €	58 686 €

LOGEMENTS SOCIAUX - (PRÊTS + SECOURS)

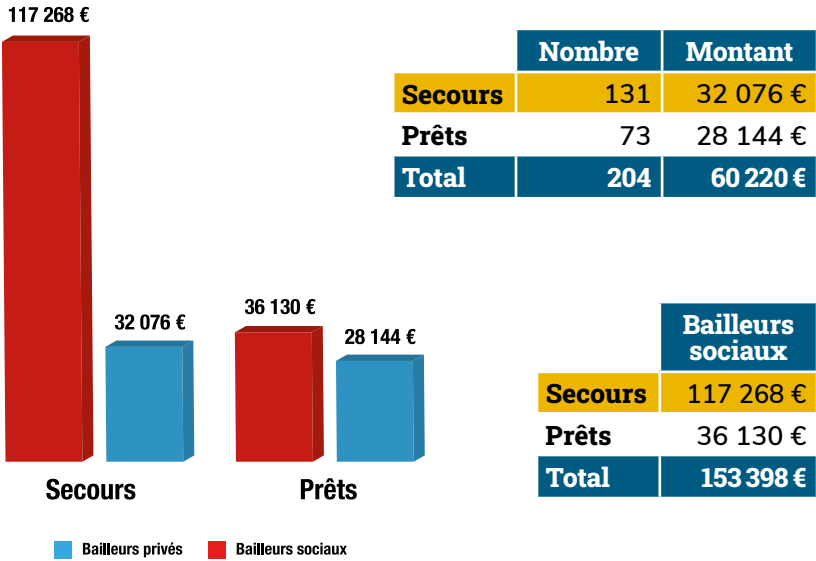
ANNÉE 2025

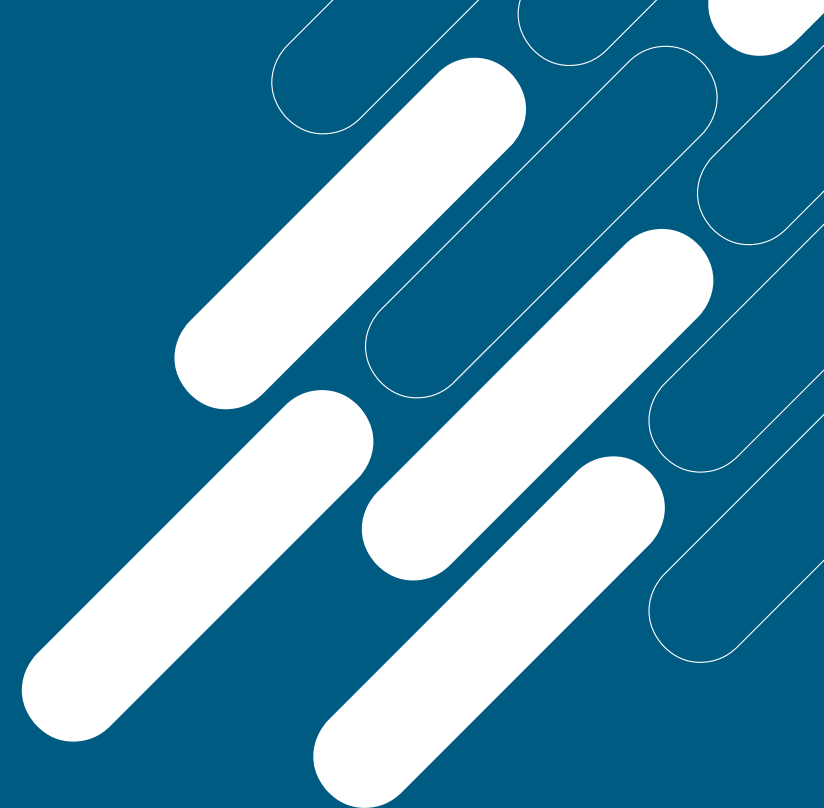
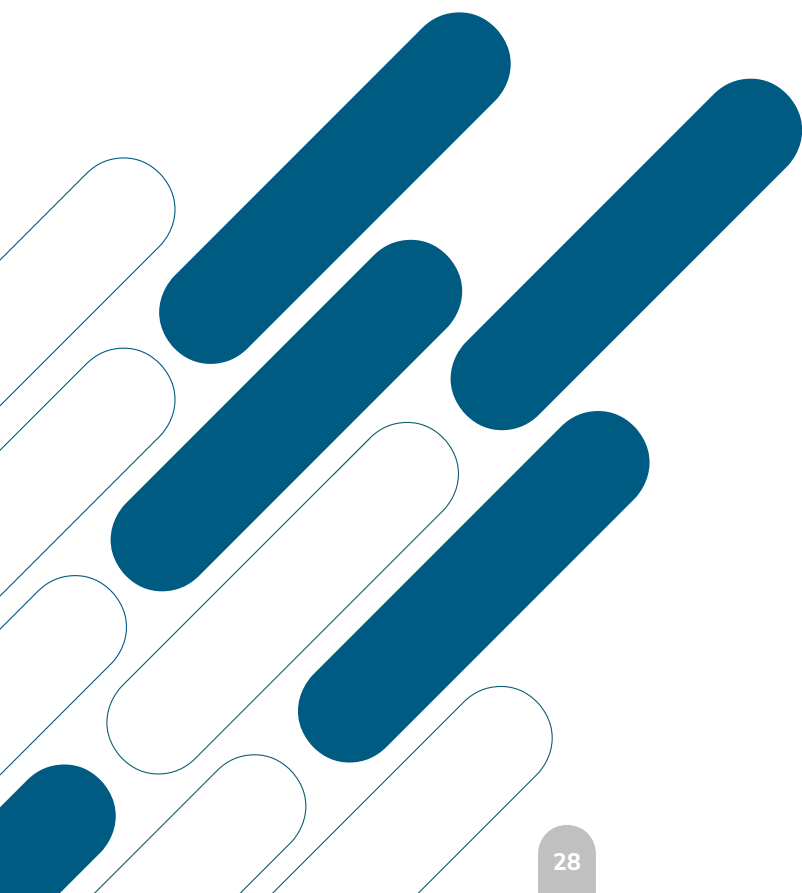
	"Domicil Unicil"	"Com Com Communes Trésoreries"	ERILIA	"Résidences sociales Le Tamaris et Paramar"	OPH 05	I3F	Total
Secours	7 990 €	2 136 €	3 928 €	175 €	101 684 €	1 355 €	117 268 €
Nombre	17	4	9	2	246	3	281
Prêts	2 087 €	1 550 €	2 937 €	2 936 €	26 620 €	0 €	36 130 €
Nombre	4	3	5	5	58	0	75
Total	10 077 €	3 686 €	6 865 €	3 111 €	128 304 €	1 355 €	153 398 €
Nombre Total	21	7	14	7	304	3	356

Logements sociaux (secours)



Logements privés (prêts + secours)





Détail des aides accordées

(ACCÈS ET MAINTIEN)

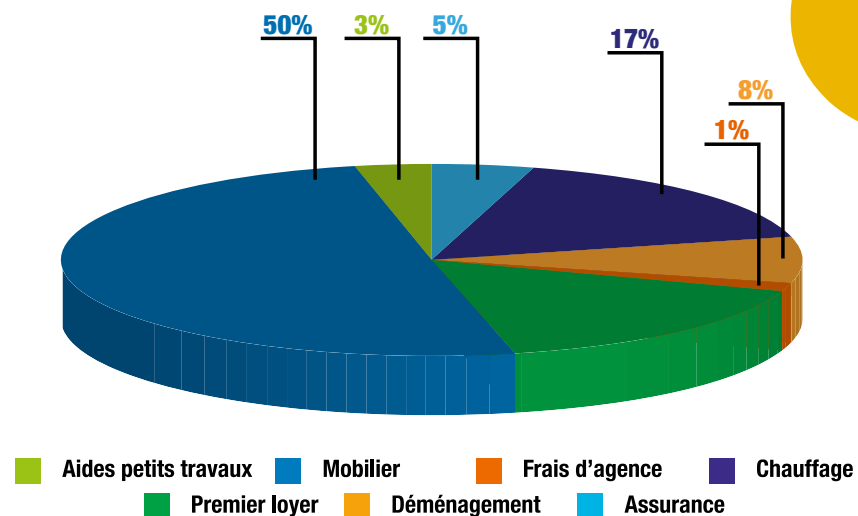


NOMBRE DE SECOURS ET MONTANTS ACCORDÉS DANS LE CADRE DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN ANNÉE 2024

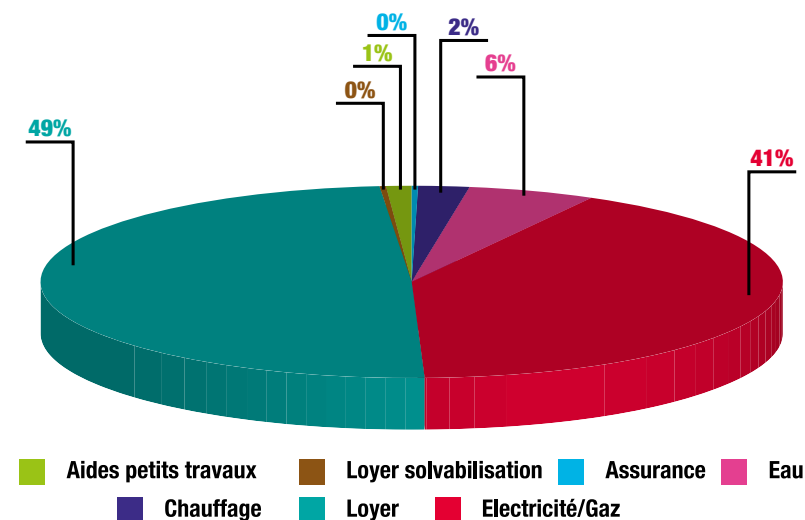
* Hors accompagnement social

Secours	Accès		Maintien	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Assurance	52	4 300 €	11	1 049 €
Dépôt de garantie	0	0 €	0	0 €
Chauffage	26	15 270 €	13	6 610 €
Déménagement	25	7 057 €	0	0 €
Eau/Assainissement	0	0 €	109	16 647 €
Electricité/Gaz/ Régul. de charges	0	0 €	304	122 768 €
Frais d'agence	7	1 375 €	0	0 €
Garantie loyers	1	0 €	0	0 €
Mise en jeu garantie	0	0 €	0	0 €
Premier Loyer	94	14 818 €	0	0 €
Loyer	0	0 €	257	145 783 €
Loyer solvabilisation	0	0 €	1	589 €
Mobilier	102	46 142 €	0	0 €
Ord Ménagères	0	0 €	0	0 €
Téléphone	0	0 €	0	0 €
Aides petits trav.	2	2 998 €	2	2 902 €
Total	309	91 960 €	697	296 348 €

Secours «accès»



Secours «maintien»



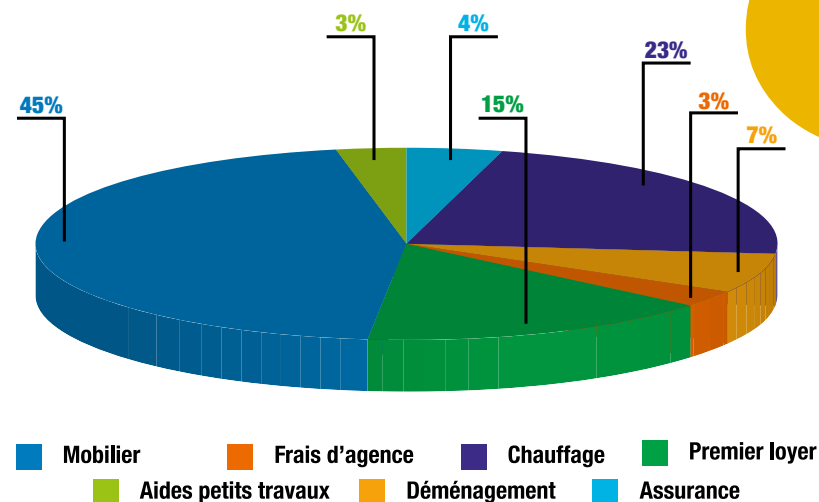


NOMBRE DE SECOURS ET MONTANTS ACCORDÉS DANS LE CADRE DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN ANNÉE 2025

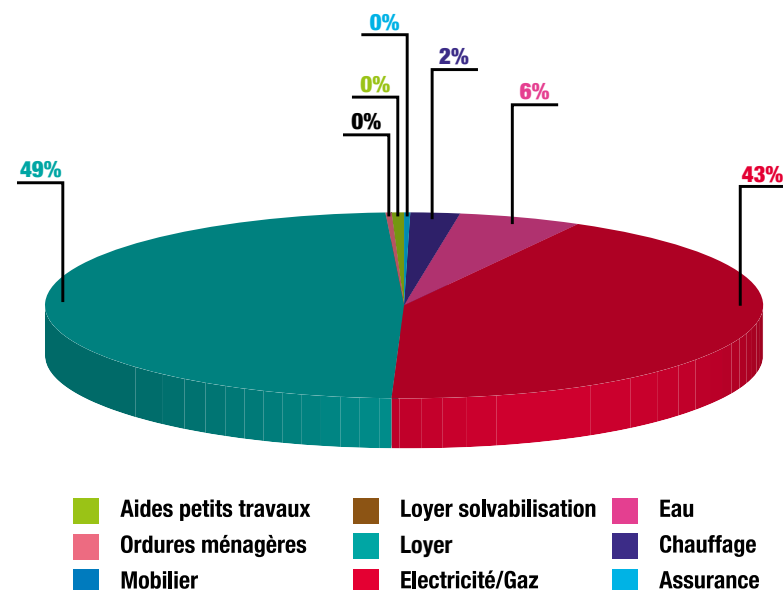
* Hors accompagnement social

Secours	Accès		Maintien	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Assurance	32	2 810 €	9	800 €
Dépôt de garantie	0	0 €	0	0 €
Chauffage	26	15 112 €	10	6 078 €
Déménagement	17	4 532 €	0	0 €
Eau/Assainissement	0	0 €	132	14 934 €
Electricité/Gaz/ Régul. de charges	0	0 €	287	115 232 €
Frais d'agence	8	1 794 €	0	0 €
Garantie loyers	3	0 €	0	0 €
Mise en jeu garantie	0	0 €	0	0 €
Premier Loyer	60	10 321 €	0	0 €
Loyer	0	0 €	246	131 089 €
Loyer solvabilisation	0	0 €	3	535 €
Mobilier	70	30 330 €	2	160 €
Ord Ménagères	0	0 €	6	482 €
Téléphone	0	0 €	0	0 €
Aides petits trav.	2	1 996 €	1	800 €
Total	218	66 895 €	696	270 110 €

Secours «accès»



Secours «maintien»





NOMBRE DE PRÊTS ET MONTANTS ACCORDÉS DANS LE CADRE DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN ANNÉE 2024

* Hors accompagnement social

Prêts	Accès		Maintien	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Assurance			1	926 €
Dépôt de garantie	129	51 868 €		
Déménagement	1	330 €		
Electricité/Gaz/Régul. de charges			16	7 719 €
Eau/Assainissement			1	800 €
Loyer	1	569 €	28	14 151 €
Garantie loyers				
Loyer solvabilisation				
Mobilier	4	1 904 €		
Chauffage	4	2 800 €	1	800 €
Aides petits trav.				
Total	139	57 471 €	47	24 396 €



NOMBRE DE PRÊTS ET MONTANTS ACCORDÉS DANS LE CADRE DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN ANNÉE 2025

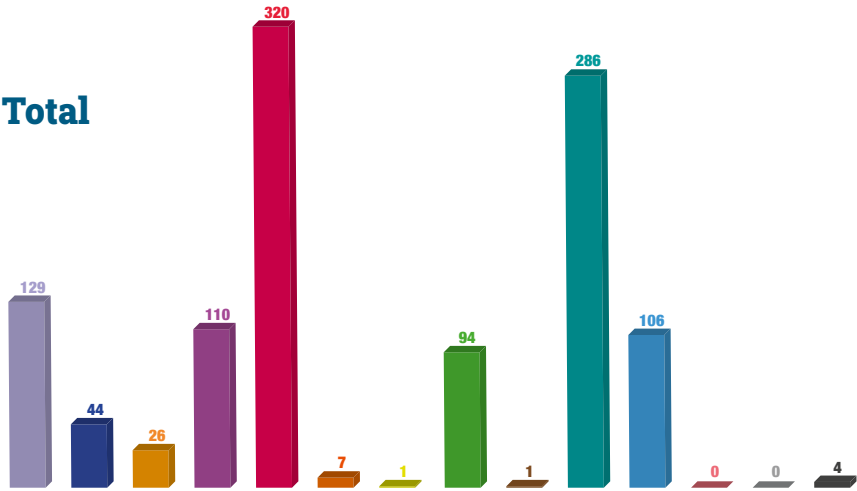
* Hors accompagnement social

Prêts	Accès		Maintien	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Assurance	0	0 €	0	0 €
Dépôt de garantie	102	48 542 €	2	653 €
Déménagement	1	197 €	0	0 €
Electricité/Gaz/Régul. de charges	0	0 €	28	18 336 €
Eau/Assainissement	0	0 €	2	403 €
Loyer	0	0 €	33	19 842 €
Garantie loyers	0	0 €	0	0 €
Mobilier	4	2 350 €	0	0 €
Chauffage	5	3 900 €	3	2 292 €
Aides petits trav.	0	0 €	0	0 €
Total	112	54 989 €	68	41 526 €

NOMBRE DE SECOURS ET DE PRÊTS ACCORDÉS EN 2024

* Selon l'accès ou le maintien

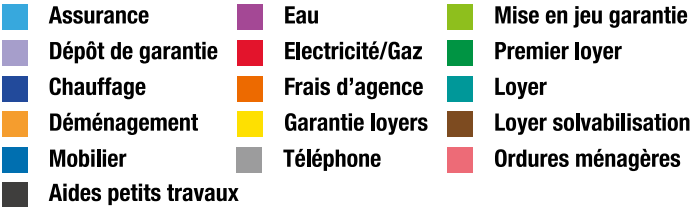
	Accès	Maintien	Total
Assurance	52	12	64
Dépôt de garantie	129	0	129
Chauffage	30	14	44
Déménagement	26	0	26
Eau/Assainissement	0	110	110
Electricité/Gaz/Régul. de charges	0	320	320
Frais d'agence	7	0	7
Garantie loyers	1	0	1
Premier loyer	94	0	94
Loyer	1	285	286
Loyer solvabilisation	0	1	1
Mobilier	106	0	106
Ord Ménagères	0	0	0
Téléphone	0	0	0
Aides petits trav.	2	2	4
Total	448	744	1192



MONTANT DES SECOURS ET DES PRÊTS EN 2024

* Selon l'accès ou le maintien

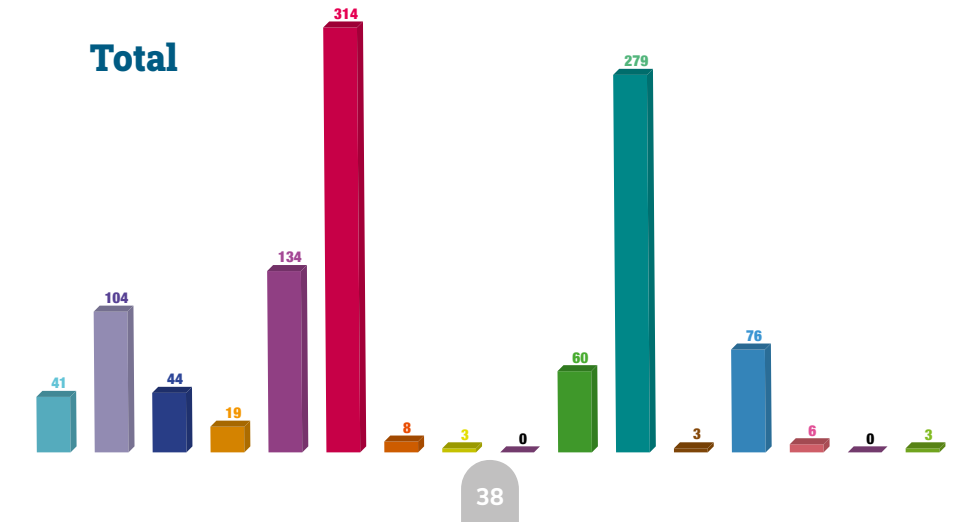
	Accès	Maintien	Total
Assurance	4 300 €	1 975 €	6 275 €
Dépôt de garantie	51 868 €	0 €	51 868 €
Chauffage	18 070 €	7 410 €	25 480 €
Déménagement	7 387 €	0 €	7 387 €
Eau/Assainissement	0 €	17 447 €	17 447 €
Electricité/Gaz/Régul. de charges	0 €	130 487 €	130 487 €
Frais d'agence	1 375 €	0 €	1 375 €
Garantie loyers	0 €	0 €	0 €
Premier loyer	14 817 €	0 €	14 817 €
Loyer	569 €	159 934 €	160 503 €
Loyer solvabilisation	0 €	589 €	589 €
Mobilier	48 046 €	0 €	48 046 €
Ord Ménagères	0 €	0 €	0 €
Téléphone	0 €	0 €	0 €
Aides petits trav.	2 998 €	2 902 €	5 900 €
Total	149 430 €	320 744 €	470 174 €



NOMBRE DE SECOURS ET DE PRÊTS ACCORDÉS EN 2025

* Selon l'accès ou le maintien

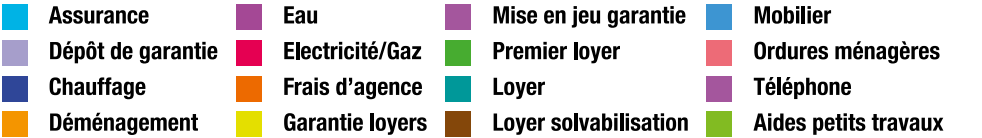
	Accès	Maintien	Total
Assurance	32	9	41
Dépôt de garantie	102	2	104
Chauffage	36	8	44
Déménagement	18	1	19
Eau/Assainissement	0	134	134
Electricité/Gaz/Régul. de charges	0	314	314
Frais d'agence	8	0	8
Garantie loyers	3	0	3
Mise en jeu garantie	0	0	0
Premier loyer	60	0	60
Loyer	0	279	279
Loyer solvabilisation	0	3	3
Mobilier	74	2	76
Ord Ménagères	0	6	6
Téléphone	0	0	0
Aides petits trav.	2	1	3
Total	335	759	1094

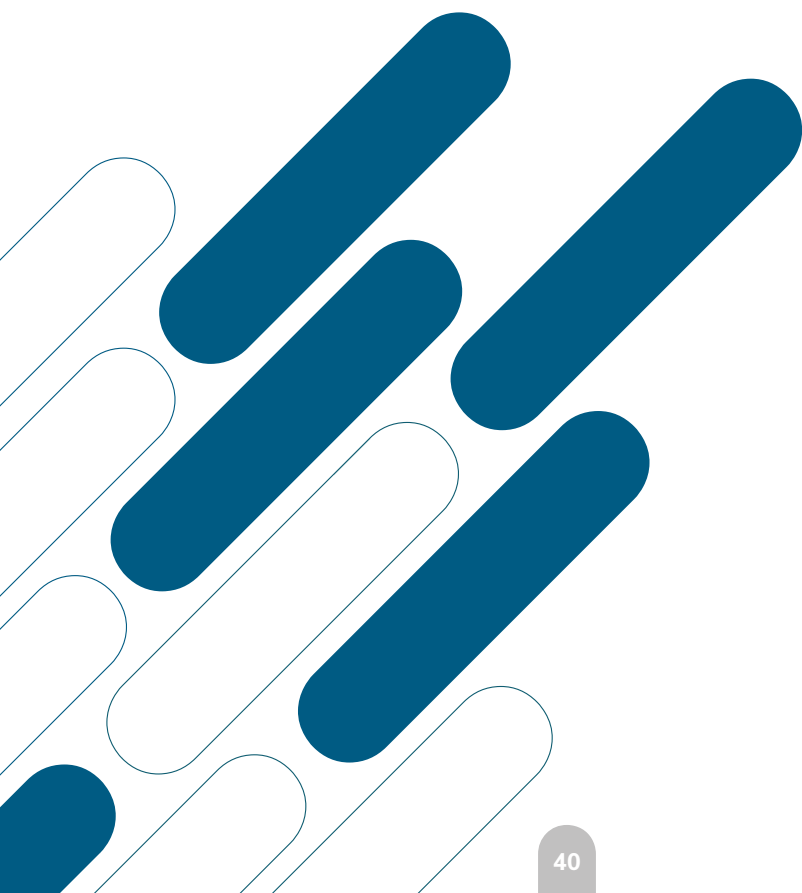


MONTANT DES SECOURS ET DES PRÊTS EN 2025

* Selon l'accès ou le maintien

	Accès	Maintien	Total
Assurance	2 810 €	800 €	3 610 €
Dépôt de garantie	48 542 €	653 €	49 195 €
Chauffage	19 012 €	8 370 €	27 382 €
Déménagement	4 729 €	0 €	4 729 €
Eau/Assainissement	0 €	15 337 €	15 337 €
Electricité/Gaz/Régul. de charges	0 €	133 568 €	133 568 €
Frais d'agence	1 794 €	0 €	1 794 €
Garantie loyers	0 €	0 €	0 €
Mise en jeu garantie	0 €	0 €	0 €
Premier loyer	10 321 €	0 €	10 321 €
Loyer	0 €	150 931 €	150 931 €
Loyer solvabilisation	0 €	535 €	535 €
Mobilier	32 680 €	160 €	32 840 €
Ord Ménagères	0 €	482 €	482 €
Téléphone	0 €	0 €	0 €
Aides petits trav.	1 996 €	800 €	2 796 €
Total	121 884 €	311 636 €	433 520 €





Détail des demandes liées au logement

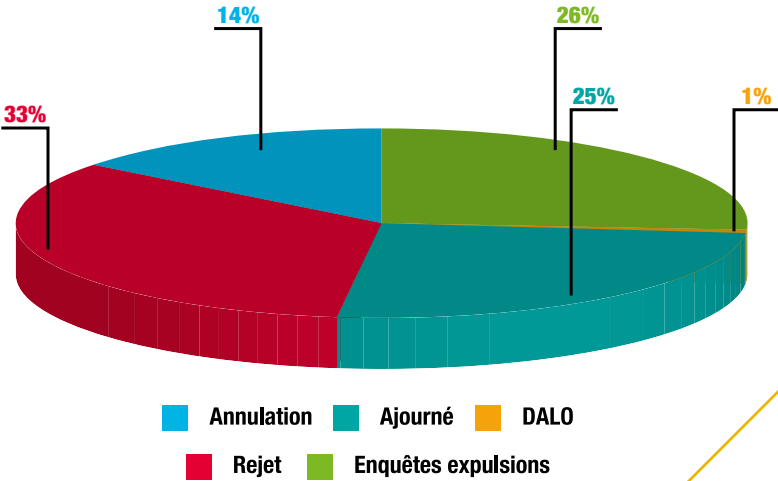
HORS BUDGET FSL

RÉPARTITION DES DEMANDES HORS BUDGET FSL ANNÉE 2024

En 2024, 986 interventions et aides hors budget FSL

Type			
Enquêtes "prévention des expulsions"	259	Avant Assignment	161
		Avant Concours de la Force Publique	65
		"Suite à l'octroi du Concours de la Force Publique"	33
DALO (enquêtes réalisées)	6		
Ajourné (demande de complément d'information)	249		
Rejet	330		
Annulation	142		
Total	986		

Motifs des annulations	Nombre	Maintien
Dossier incomplet	116	26 523 €
A la demande du travailleur social	4	1 000 €
A la demande du créancier	13	2 249 €
A la demande du demandeur	9	3 699 €
Total	142	33 471 €

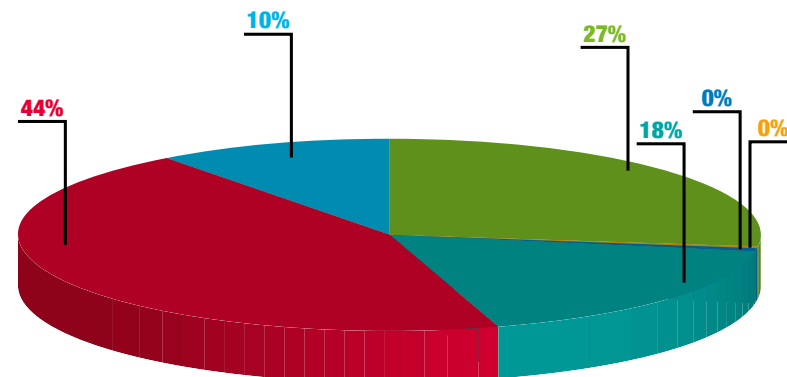




RÉPARTITION DES DEMANDES HORS BUDGET FSL ANNÉE 2025

En 2025, 860 interventions et aides hors budget FSL

Type			
Enquêtes "prévention des expulsions"	234	Avant Attribution	141
		Avant Concours de la Force Publique	53
		"Suite à l'octroi du Concours de la Force Publique"	40
DALO (enquêtes réalisées)	2		
Garantie FSL (mise en jeu)	3		
Ajourné (demande de complément d'information)	151		
Rejet	382		
Annulation	88		
Total	860		



■ Annulation ■ Ajourné ■ Enquêtes expulsions
■ Rejet ■ Garantie FSL ■ DALO



MOTIVATIONS REJETS

	2024	2025
Hors règlement intérieur FSL	49	54
Ressources > au plafond FSL	80	103
Prêt FSL accordé antérieurement non remboursé	66	55
Aide antérieure accordée de moins d'un an	22	34
Compte tenu du restant pour vivre ou au faible résiduel de loyer	1	4
Recours avec maintien de la décision	10	0
La dette a été réglée par le demandeur ou un tiers	37	51
Récurrence des demandes	4	7
Compte tenu d'autres aides accordées	1	1
Aide demandée inférieur à 15€	9	1
Dette liée à l'ancien logement	4	5
Logement inadapté (montant loyer, etc..)	0	0
Orientation vers le surendettement, procédure dette lourde, plan d'apurement	9	2
Demande sans objet (pas d'interruption de l'AL, contrat résilié..)	11	7
Préconisations FSL non respectées, projet d'insertion à revoir	1	3
Hors délai	13	5
Demande de transformation d'un prêt en secours	1	0
Factures ne correspondent pas au devis ou pas au nom du bénéficiaire	3	20
Manque d'information suite à une demande de complément d'information	9	30
TOTAL	330	382

Répartition des demandeurs

PAR TRANCHE D'ÂGE
ET CONTEXTE FAMILIAL



RÉPARTITION DES DEMANDEURS

PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	2024	2025
< 18	1	1
18-24	48	38
25-29	59	50
30-34	75	54
35-39	92	104
40-44	126	121
45-49	100	96
50-54	108	91
55-59	104	87
60-64	91	97
65-69	64	65
70-74	27	38
75-79	15	16
80-84	7	9
85-89	7	4
≥90	3	1
Total	927	872

PAR CONTEXTE FAMILIAL

Contexte familial	2024	2025
Couple avec enfant(s)	85	81
Couple sans enfant	34	24
Femme seule avec enfant(s)	254	228
Femme seule sans enfant	254	250
Homme seul avec enfant(s)	38	47
Homme seul sans enfant	262	242
Total	927	872

ZOOM SUR LES PROFILS SOCIO PROFESSIONNEL

Nature des prestations sociales	2024	2025
Bénéficiaires du RSA	311	269
Bénéficiaires de l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)	129	119
Bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial (ASF)	121	130
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)	153	147
Bénéficiaires de la Prime d'Activité	138	143
Nature revenus professionnels	2024	2025
Salaires professionnels	152	145
Retraités	211	227
Indemnisation chômage Allocation Solidarité Spécifique	25	26
Indemnités journalières	63	50

 Le
financement



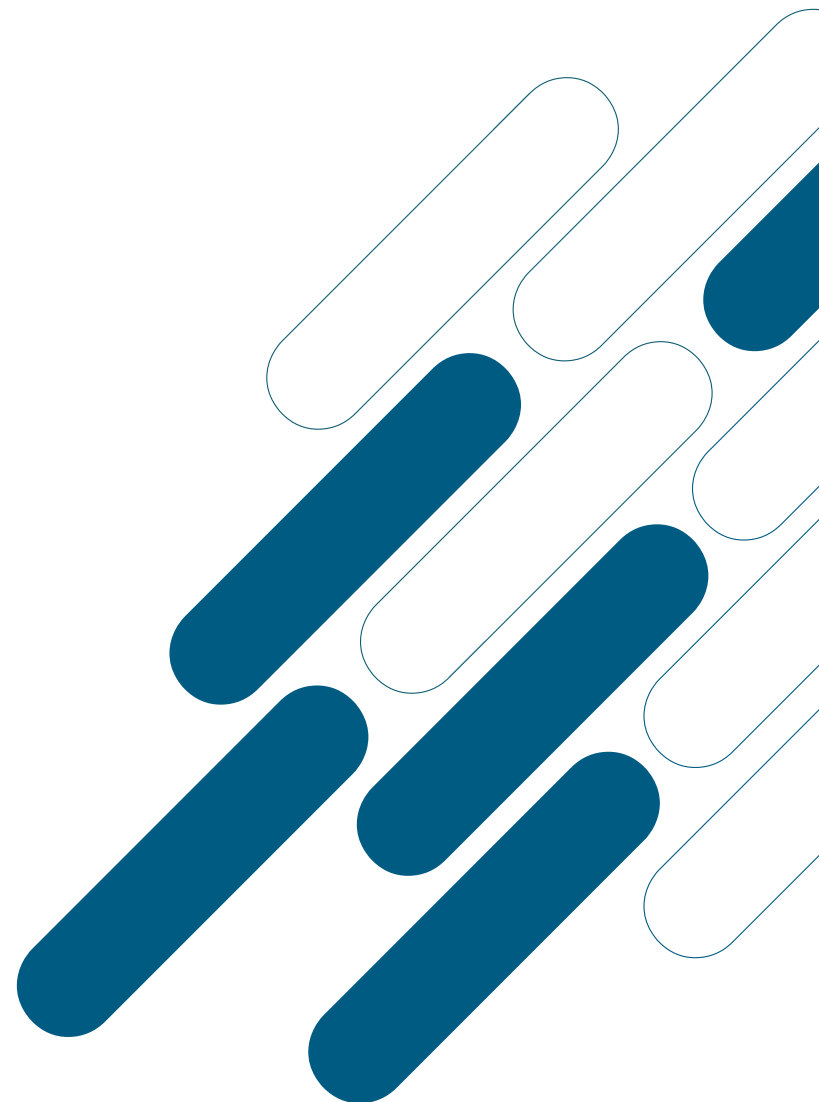
FINANCEMENT DU FSL ANNÉE 2025

	Nombre
Le DEPARTEMENT	300 000,00 €
CCSS	23 000,00 €
MSA Alpes Vaucluse	3 000,00 €
EDF	65 000,00 €
ENGIE	12 000,00 €
EDSB	3 000,00 €
TOTAL ÉNERGIES	8 450,00 €
106 communes + 4 CCAS	37 381,40 €
BAILLEURS SOCIAUX	
OPH 05	10 000,00 €
ERILIA	2 724,00 €
Total	464 555,40 €

* seulement 7 communes ont sollicité le dispositif pour une information au sujet du nombre des interventions du FSL sur leur territoire.

Sous forme d'abandon de créances après accord du FSL

	Montant de l'abandon de créances conventionné (consenti)	Montant de l'abandon de créances utilisé
VEOLIA EAU	7 291,00 €	2 789,95 €
ORANGE (fixe + internet + portable)	0,00 €	0,00 €
TOTAL	7 291,00 €	2 789,95 €



Pôle Cohésion sociale et solidarités
Service insertion
Tél. : 04 86 15 33 86
charline.philip@hautes-alpes.fr



Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex
Tél. 04 92 40 38 00

[hautes-alpes.fr](https://www.hautes-alpes.fr)

